

**Postulat demandant de faire inscrire dans le Plan directeur de l'Agglomération un espace réservé à l'implantation d'un complexe sportif propre aux jeux d'eau et autres infrastructures et motion demandant de prévoir la création d'un P +R aux abords de Forum Fribourg.
N° Post_Mot_Leg. 2008-2011_2009_004**

Auteur du postulat et de la motion : Daniel Gander, Fribourg

Objets :

Le présent postulat vise à faire inscrire dans le Plan directeur de l'Agglomération un espace réservé à l'implantation d'un complexe sportif propre aux jeux d'eau et autres infrastructures. Il s'accompagne d'une motion demandant parallèlement de prévoir aux abords de Forum Fribourg la création d'un P+R.

Développement du postulat :

L'Agglomération n'a malheureusement pas obtenu dans ses domaines de compétences la construction d'infrastructures sportives. Je le regrette. Ma démarche ne peut donc pas s'inscrire au chapitre du sport. Il n'en reste pas moins que la réalisation d'une infrastructure sportive de cette importance engage la région, voire le canton et ne peut dépendre que de l'ensemble des communes membres du périmètre de l'Agglomération.

En revanche, l'Agglomération a certaines compétences en matière d'aménagement régional. En effet, le Conseil d'agglomération a adopté en novembre dernier son Plan directeur. C'est à ce titre, que je propose de faire inscrire dans ce plan l'espace nécessaire à l'implantation d'un complexe sportif propre aux jeux d'eau. Penser l'aménagement c'est prévoir le futur, c'est-à-dire étudier différents projets en vue de la réalisation de nouvelles infrastructures.

Le projet d'implantation d'une nouvelle piscine est dans l'air depuis un certain temps déjà. Il y avait d'abord le projet de Gottéron-Village, puis celui de l'Espace Boxal et aujourd'hui celui du site St-Léonard. Le premier projet, qui semblait être d'excellente facture, n'a pas vu le jour en raison de son financement. Le deuxième ne semble pas idéal du fait de son aménagement dans les sous-sols d'un bâtiment. De plus, sa localisation géographique pourrait également poser des problèmes de transport. Le troisième, développé dernièrement en séance du Conseil général de Fribourg, est en partie déjà condamné en raison de l'affectation future des terrains et par les constructions à venir.

Je me permets dès lors de proposer aux représentants des communes de l'Agglomération d'étudier la possibilité de prévoir l'implantation d'une infrastructure sportive propre aux jeux d'eau qui pourrait comprendre un bassin olympique couvert et un bassin à ciel ouvert, voire des terrains de tennis ou d'autres infrastructures sportives sur l'espace sis entre le Forum Fribourg et le lac de Schiffenen, à Granges-Paccot.

Cet emplacement proposé, vierge de toute construction et encore non affecté au plan d'aménagement local de la commune de Granges-Paccot, est exploité à titre de gravière par l'entreprise Routes Modernes. Son achat ne nécessiterait pas de trop gros investissements et ne devrait pas causer de gros problèmes pour y implanter l'infrastructure sportive proposée.

La situation est idéale en raison du cadre de verdure exceptionnel qu'elle offre, de son excellente exposition à l'ensoleillement, de sa proximité au lac et de sa tranquillité. Proche de la Ville de Fribourg, de Guin par Grandfey et de toutes les communes de la rive gauche de la Sarine, ce lieu est accessible facilement. Il est également proche de l'autoroute et des axes principaux. Il est aussi bien desservi en matière de transports publics, ce qui est un plus intéressant pour les futurs usagers.

Je relève aussi que le site proposé est proche de celui de St-Léonard. Cette proximité serait favorable à l'interaction et offrirait des synergies entre les deux pôles sportifs. Elle serait utile à tous les acteurs pratiquant les diverses activités sportives offertes. Cette proximité des sites marquerait la volonté politique d'établir un réel complexe sportif régional ou cantonal fort et digne de ce nom. Je rappelle enfin qu'un tel projet s'il nécessite le concours actif de toutes les communes de l'Agglomération, ne peut se faire sans un partenariat constructif avec les associations sportives et les instances cantonales, voire nationales.

Développement de la motion :

Même si de nombreuses places de stationnement sont à disposition à Forum Fribourg et sur l'emplacement adjacent qui sert occasionnellement au stationnement en cas d'affluence au Forum, il suffirait d'en améliorer les structures existantes en créant à cet endroit un P & R. Ceci permettrait aussi aux véhicules de transport public et aux cars privés de stationner dans des conditions optimales. A ce titre, soucieux de développer encore l'accès aux manifestations du Forum Fribourg, M. Béat Kunz, directeur, a adressé une demande d'extension de la zone de parcage à Monsieur le conseiller d'Etat Godel, directeur de la DEAC.

Je me permets dès lors de proposer aux représentants des communes de l'Agglomération d'étudier la possibilité de mettre en place aux abords de Forum Fribourg un tel P+R.

Date : 30 Juin 2009